Points conjoncture

De la Polynésie française

91

TOURISME

Juillet 2024

FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE

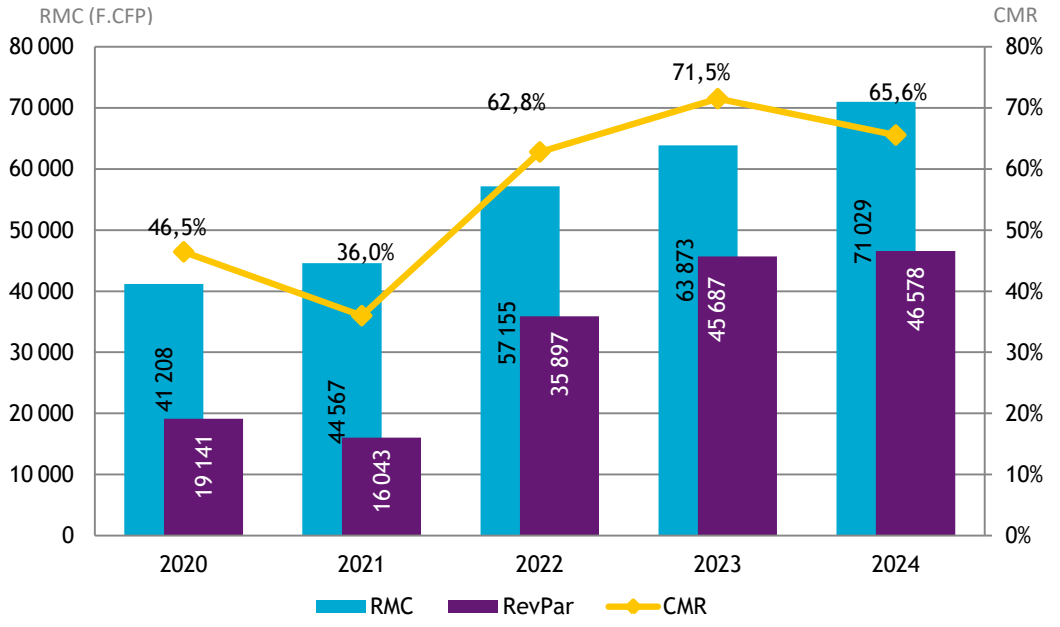
HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En juillet 2024, avec l'ouverture d'un nouvel hôtel sur Tahiti, l'hôtellerie internationale en Polynésie française propose 78 680 chambres à la location, soit 4,6 % de plus qu'en juillet 2023. Sur la même période, le nombre de chambres occupées dans les hôtels internationaux recule de 5,1 % avec la baisse des clientèles hexagonale (- 17 %) et nord-américaine (- 5 %) qui contribue respectivement pour - 4,8 points et - 1,8 point aux résultats. Seule l'évolution positive de la clientèle européenne (+ 14 %) contribue positivement (+ 1,8 point) aux résultats.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) diminue de 7,3 points sur un an à 71,1 %, mais le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente de 18 % à 83 920 F.CFP sur la même période. Ainsi, le revenu par chambre disponible (RevPar) progresse de 7 % sur un an pour s'établir à 59 680 F.CFP.

En cumul depuis le début de l'année, le CMR s'établit à 65,6 %, soit une baisse de 6 points sur un an, et le RMC s'élève à 71 000 F.CFP (+ 11 % par rapport à juillet 2023).

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

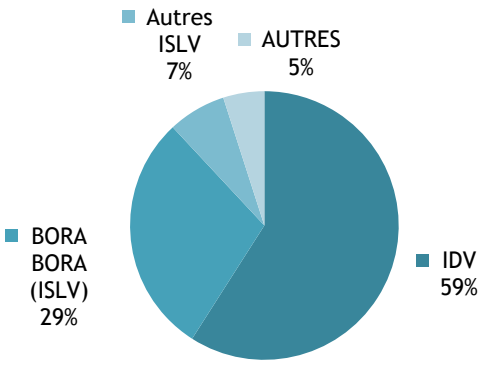


INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

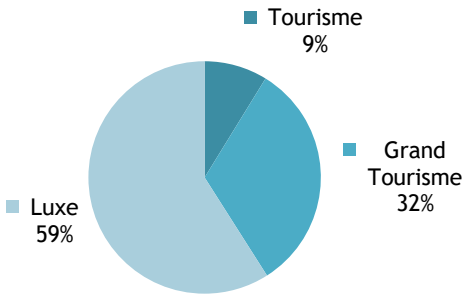
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 78 687 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



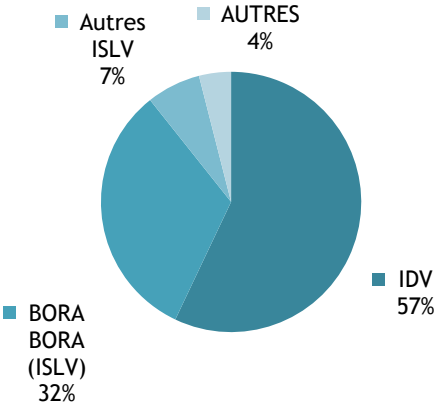
RÉPARTITION PAR CLASSE



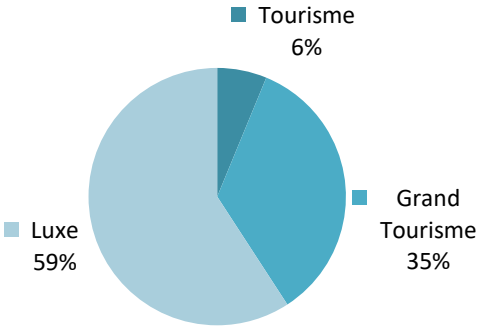
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 55 960 CHAMBRES LOUÉES

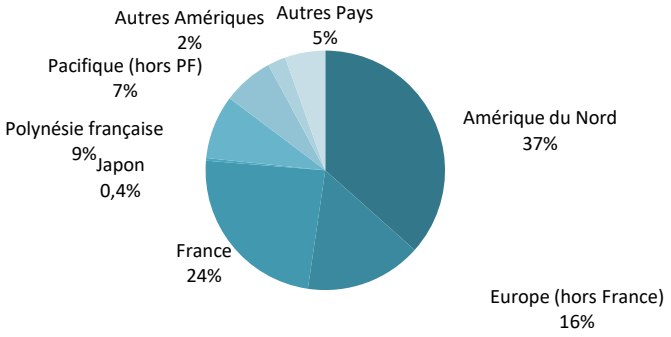
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

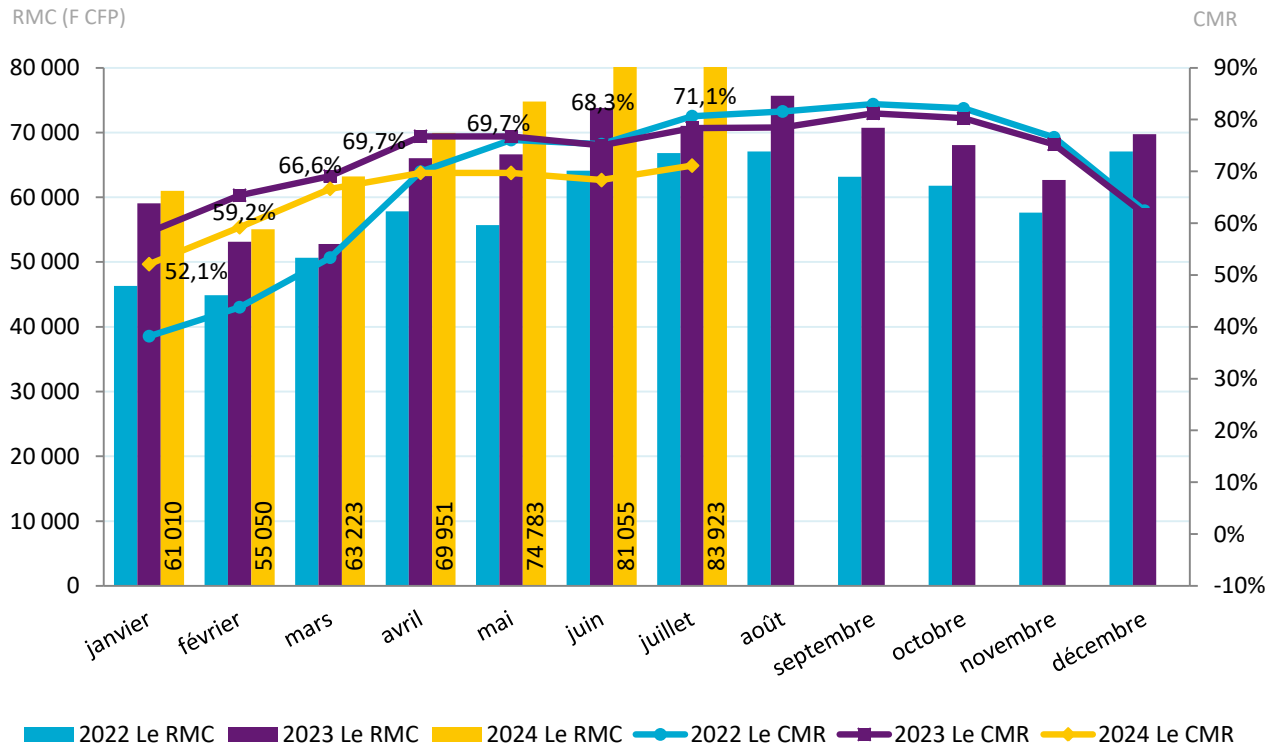
		JUIL-23	AVR-24	MAI-24	JUIN-24	JUIL-24	VARIATION 2024/2023
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		33 745	31 155	30 976	29 256	32 114	-4,8%
	Tourisme	3 343	3 057	3 124	2 639	3 129	-6,4%
	Grand Tourisme	11 008	11 035	10 905	10 335	11 649	5,8%
	Luxe	19 394	17 063	16 947	16 282	17 336	-10,6%
ISLV		21 838	19 479	20 619	19 789	21 640	-0,9%
	Tourisme	392	344	447	311	357	-8,9%
	Grand Tourisme	6 396	5 631	6 408	5 880	6 448	0,8%
	Luxe	15 050	13 504	13 764	13 598	14 835	-1,4%
AUTRES Subdivisions		3 367	1 597	2 212	1 882	2 206	-34,5%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 471	1 021	1 350	1 126	1 262	-14,2%
	Luxe	1 896	576	862	756	944	-50,2%
TOTAL		58 950	52 231	53 807	50 927	55 960	-5,1%
	TOTAL Tourisme	3 735	3 401	3 571	2 950	3 486	-6,7%
	TOTAL Grand Tourisme	18 875	17 687	18 663	17 341	19 359	2,6%
	TOTAL Luxe	36 340	31 143	31 573	30 636	33 115	-8,9%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS DE GESTION DE JUILLET 2024

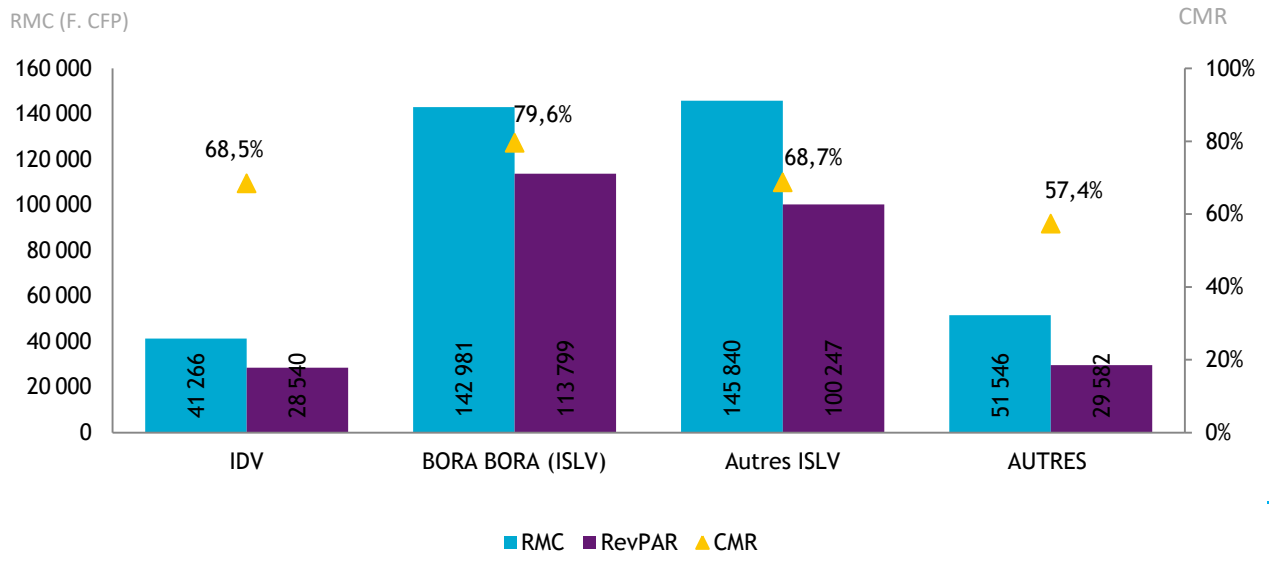
CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 83 923 F.CFP
Revenu moyen par chambre disponible : 59 684 F.CFP
Coefficient moyen de remplissage : 71,1%



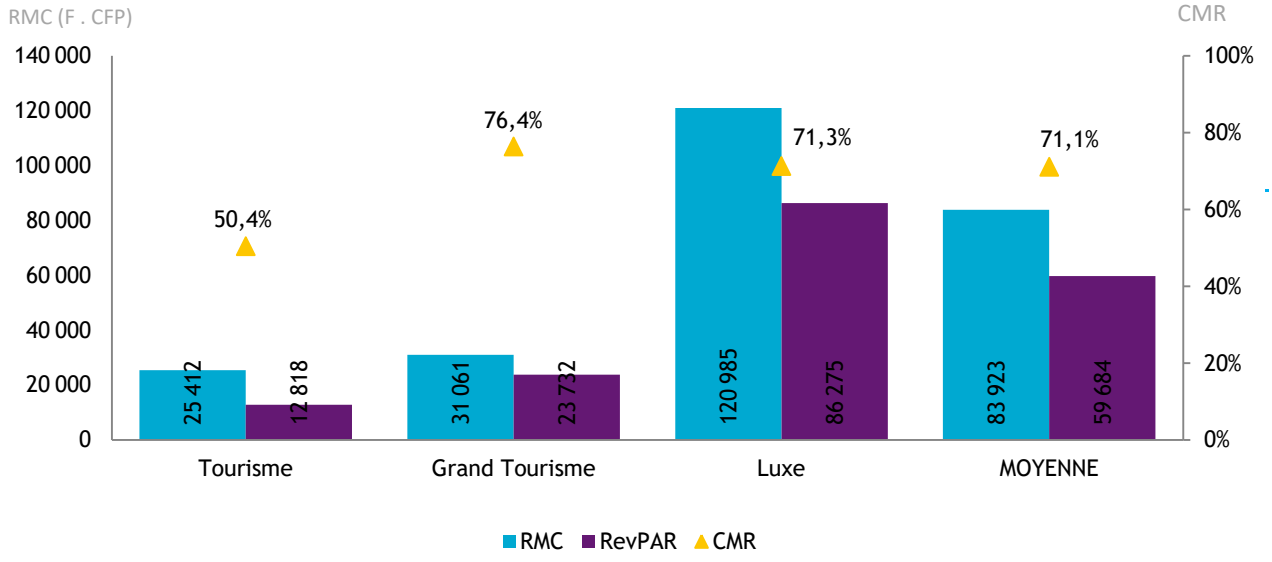
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de l'ensemble des hôtels internationaux de Polynésie française, référencés dans la liste des hébergements internationaux du service du tourisme, soit 41 établissements offrant 2 462 chambres/bungalows au 1er Janvier 2024. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur, l'état d'ouverture, l'origine géographique des clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette liée uniquement à l'hébergement. L'ISPF assure l'exhaustivité de la collecte de données ainsi que de leur cohérence.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc. Il gère entre autre les répertoires concernant l'offre en hébergement touristique.

Institut de la statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98 713 Papeete • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf •
Directrice de la publication : Nadine JOURDAN • Rédactrice en chef : Nadine RESNAY • Auteur de la publication : Lainaala MERVIN • Dépôt légal : Septembre 2024 • ISSN 2118-478X • © ISPF